

REGISTRARIAT

DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DE L'ÉCOLE DU BOISÉ

TERREBONNE

PROVINCE DE QUÉBEC

2022-2023

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DU BOISÉ
PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DES AFFLUENTS
TERREBONNE**

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Boisé du centre de service scolaire des Affluents, tenue le 14 septembre 2022, à 19 h 30 (en présentielle).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et présences
2. Élection au secrétariat
3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
4. Lecture, suivis, adoption et signatures du procès-verbal du 11 mai 2022
5. Élection à la présidence
6. Élection à la vice-présidence
7. Mot de la présidence
8. Règles de régie interne (art.67)
9. Mot de la direction
10. Mot du personnel enseignant et non enseignant
11. Mot du service de garde
12. Parole au public
13. Pour adoption
14. Pour consultation
15. Pour approbation
 - 15.1 Règles de régies internes
 - 15.2 Dates de CÉ
16. Pour information
 - 16.1 Liste des membres du CÉ
 - 16.2 Documents à remplir et retourner au secrétariat d'ici le 30 septembre (retourner à Kim Fréchette)
 - 16.3 Présentation des dossiers qui seront traités
17. Comité de parents CSSDA
18. Varia
19. Prochaine réunion : mercredi 16 novembre 2022
20. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée et présences : 19 h 35

Présences :

Mme Nathalie Paquin (dir.)
Mme Audrey Pépin (dir.adj.)
Mme Sandra Laviolette
Mme Manon Purtell
Mme Katty Dupras
Mme Marie-Claude Gagnon
Mme Maryline Viger
M. Sylvain Belzile
Mme Kim Fréchette
M. Nicolas Limoges
M. El Hadji Malick Sarr
Mme Louise Gingras

Absences :

Mme Line Beauchemin

2. Élection au secrétariat

Mme Paquin propose Mme Kim Fréchette en tant que secrétaire du CÉ.

3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour du 14 septembre

Les changements suivants doivent être apportés :

La date de l'ordre du jour est le 14 septembre 2022 au lieu du

11 septembre 2021

Point 17 CSSDA au lieu de CSA

Point 19 Prochaine réunion le 16 novembre 2022 au lieu du

20 octobre 2022

Proposé par M. Sylvain Belzile

Appuyée par Mme Katty Dupras

CE 2223-01

4. Lecture, suivis, adoption et signatures du procès-verbal du 11 mai 2022

Le procès-verbal est adopté sans correction.

CE 2223-02

Proposé par M. Sylvain Belzile

Appuyée par Mme Sandra Laviolette

5. Élection à la présidence

Mme Paquin demande au président de l'année passée, M. Sylvain Belzile, s'il veut toujours se présenter à la présidence. Il souhaite de continuer.

Il est adopté à l'unanimité.

6. Élection à la vice-présidence

Mme Laviolette se propose à la vice-présidence.

Elle est élue à l'unanimité.

7. Mot de la présidence

M. Belzile remercie tous les membres pour être présents et il remercie tout le personnel qui assiste au CÉ.

8. Règles de régie interne (art.67)

Mme Paquin résume ce qui est les règles de régie interne du CÉ 2022-2023

9. Mot de la direction

Mme Paquin mentionne les orientations d'un CÉ

Elle mentionne que nous sommes là pour le bien-être des élèves et la réussite scolaire. Elle veut que les élèves de notre école soient bien et heureux, c'est leur deuxième famille.

10. Mot du personnel enseignant et non enseignant

Mme Louise Gingras (enseignante), elle mentionne qu'elle est heureuse de revenir en tant que membre du CÉ et de représenter la belle équipe-école et tous les membres du personnel et d'avoir des échanges avec les autres membres du CÉ sur différents enjeux.

Elle mentionne que le début d'année est bien entamé et que nous avons vécu de très belles activités. Les enseignants étaient très heureux, à la suite de la pandémie, d'avoir eu un accueil festif avec tout le monde ensemble et c'était grandement apprécié.

M. Belzile remercie Mme Gingras pour les pas de danse.

Mme Marilyn Viger (Orthopédagogue), elle mentionne qu'elle est très heureuse qu'elles soient trois orthopédagogues à temps plein cette année.

Elle mentionne que depuis le début de leur intervention, elles ont vu des élèves qui ont les aides technologiques pour un rafraîchissement. Elles ont vu aussi des élèves de 1re année pour un petit coup de pouce rapidement.

Mme Paquin précise que nous avons le service TES pour chaque cycle, et elle explique un peu le rôle d'une TES.

Elle mentionne aussi que nous avons des accompagnements, 15 heures par semaine, pour chaque classe pour les 4 ans. Pour les 5 ans, nous avons aussi des accompagnements, 12 heures, pour les aider.

11. Mot du service de garde

Mme Manon Purtell mentionne que nous sommes complets au service de garde cette année, elle a tout le personnel qu'il lui faut. C'est une très belle entrée scolaire.

Elle ajoute aussi que la tarification pour les élèves réguliers du service de garde a été augmentée de 0,25 \$/jour. Le tarif passe donc de 8,70 \$ à 8,95 \$/jour et cela depuis le 1^{er} juillet 2022.

12. Parole au public

Mme Gagnon demande à Mme Purtell pourquoi les états de compte sont aux deux semaines au lieu par mois. Mme Purtell mentionne que c'était à la demande des parents depuis des années et qu'elle a répondu au besoin des parents.

Mme Paquin souligne que la question est pertinente. Ceci dit, nous allons revoir certaines fonctions, car il y a une évolution, changement géographique. Mais l'option de l'offrir pour le retour par mois sera proposée pour l'année prochaine.

13. Pour adoption

Nil

14. Pour consultation.

Nil

15. Pour approbation

15.1 Règles de régies internes

Approuvée par Mme Katty Dupras
Appuyée par Mme Louise Gingras

15.2 Dates de CÉ

Mme Paquin nous remet une feuille avec les dates des CÉ pour l'année scolaire.

Un parent mentionne déjà leur absence dont :
Mme Laviolette pour le 18 janvier.

Approuvée par Mme Purtell
Appuyé par M. Sarr

16. Pour information

16.1 Liste des membres du CÉ

Mme Paquin mentionne que le document sera complété par l'école et envoyé au Centre de Service scolaire.

16.2 Documents à remplir et retourner au secrétariat d'ici le 30 septembre (retourner à Kim Fréchette)

Mme Paquin a remis aux parents deux documents à compléter par les parents sur les antécédents judiciaires.

16.3 Présentation des dossiers qui seront traités.

Mme Paquin nous informe qu'elle attend un document du CSSDA sur les dossiers qui seront traités. Elle nous le présentera dès que possible.

17. Comité de parents CSSDA

Nil

CE 2223-03

CE 2223-04

18. Varia

Mme Paquin mentionne un point sur les varies. Nous recevons l'ordre du jour, le vendredi avant la date du CÉ, idéalement si vous avez des questions, vous pouvez les envoyer à M. Belzile, président du CÉ, qui l'acheminera à Mme Paquin.

M. Sylvain Belzile mentionne un problème de courriel qui s'était produit l'année passée ou deux années auparavant. Tous les courriels se retrouvaient dans les indésirables. Le problème devrait être réglé. Si vous ne recevez pas le courriel cinq jours avant la date du prochain CÉ, vous pouvez communiquer avec Mme Kim Fréchette.

Mme Dupras mentionne qu'elle a reçu, en début de l'année, des courriels dans les indésirables. Nous avons pris en note et nous l'acheminons au CSSDA.

19. Prochaine réunion :

La première rencontre aura lieu le 16 novembre prochain.

20. Levée de l'assemblée 20 h 20

Approuvée par Mme Sandra Laviolette
appuyé par M. Nicolas Limoges

CE 2223-05

Sylvain Belzile
Président
Conseil d'établissement

Nathalie Paquin
Directrice
École du Boisé